

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2022

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2022.

États financiers

Le résultat de cet exercice présente un excédent de fonctionnement de **283 273 \$**. Les revenus de fonctionnement ont été de **7 632 809 \$**, tandis que les charges et les éléments de conciliation à des fins fiscales ont totalisé **7 349 536 \$**.

La hausse généralisée des coûts, qu'il s'agisse du carburant, de l'asphalte ou des services professionnels, pèse lourd et nous laisse peu de marge de manoeuvre. Comme toutes les municipalités, organisations et entreprises au Québec, nous devons composer avec la pénurie de main-d'œuvre. Dans ce contexte, les postes non comblés à diverses positions ont entraîné des économies nominales de 260 000 \$. Bien que les explications précédentes soient importantes concernant la gestion de nos finances, il n'en demeure pas moins, qu'une gestion à la fois rigoureuse et responsable du budget aura contribué à ce résultat positif. Malgré toutes les contraintes vécues, l'ensemble de l'administration municipale a relevé le défi de la saine gestion des deniers publics.

La Ville possède un excédent accumulé non affecté de **1 467 688 \$**, lequel inclut l'excédent de l'exercice 2022. Également, la Ville possède un excédent de fonctionnement affecté de **748 138 \$** et des réserves financières, fonds réservés et revenus reportés pour un total de **987 495 \$**.

Des dépenses d'investissement de **2 482 457 \$** ont été réalisées. Parmi ces investissements, notons :

- La réfection de la rue à Bonfils;
- L'entrepôt au garage municipal;
- La réfection du réseau routier;
- Les honoraires pour le projet en cours de l'espace culturel et des congrès;
- Les honoraires pour le projet en cours du parc municipal de la Rivière Émeraude;
- Les honoraires pour le projet en cours de la rue commerciale;
- La mise à niveau de la signalisation et l'amélioration des sentiers;
- L'acquisition d'équipements pour les travaux publics;
- La rénovation de la caserne de Percé.

Au 31 décembre 2022, l'endettement total net à long terme, à la charge de la municipalité, était de **6 922 043 \$**. Le ratio d'endettement total net sur la richesse foncière uniformisée est de 2.5 %.

Rapport du vérificateur externe

Le rapport du vérificateur, tel que rédigé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., comptables agréés, stipule que *les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.*

Percé, le 6 juin 2023.



Cathy Poirier
Mairesse